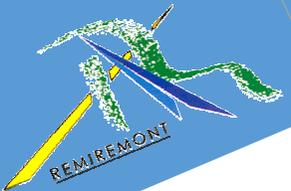


DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

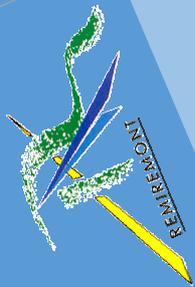


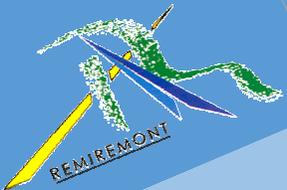


DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

SOMMAIRE

SOMMAIRE
POUR 2017
DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES





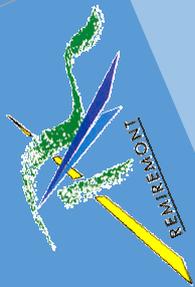
DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

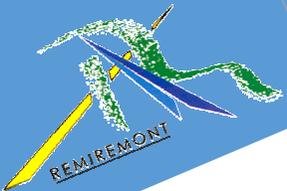
SOMMAIRE

Introduction

1. La loi de Finances pour 2017 et loi NOTRe
2. Rétrospective Budget principal 2011-2016
3. Impact de la baisse des dotations de l'Etat
4. Zoom sur les dépenses de personnel et sur la structure des effectifs
5. Fiscalité
6. Les objectifs de la municipalité
7. Orientations proposées pour la préparation budgétaire 2017
8. Les budgets annexes
9. Conclusion

SOMMAIRE
POUR 2017
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
DEBAT





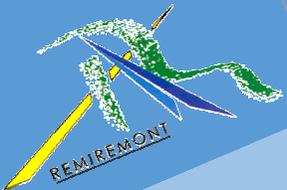
DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

INTRODUCTION

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

INTRODUCTION





DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

INTRODUCTION

1. Rappel

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires (DOB) :

- dans les communes de plus de 3500 habitants
- dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget

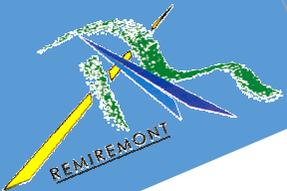
2. Objectifs du DOB

- avoir une vision des grands enjeux économiques nationaux, intercommunaux et communaux (Loi de Finances)
- examiner l'évolution des dépenses et recettes budgétaires communales et débattre sur les objectifs financiers de la commune.

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

INTRODUCTION





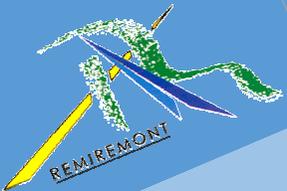
DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

1. LA LOI DE FINANCES POUR 2017 ET LA LOI NOTRe

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

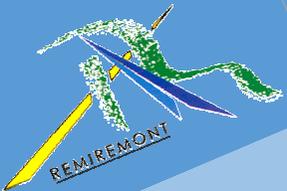


1. LA LOI DE FINANCES POUR 2017 ET LA LOI NOTRE



1. LA LOI DE FINANCES POUR 2017 ET LA LOI NOTRE

- **Réduction de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement** annoncée par le Gouvernement de 1 milliard, soit 2,6 milliards de baisse (au lieu de 3,67 milliards d'euros annoncé en 2015, dont 1,45 milliard concernaient les communes et 0,62 milliard les EPCI à fiscalité propre.
Une perte estimée à **116 536 € en 2017** pour Remiremont contre 233 072 € prévu.
- **Report de la réforme annoncée de la Dotation Globale de Fonctionnement pour 2018**
- **Un fonds de soutien à l'investissement local de 1,2 milliards d'euros.**
- **Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) à reverser à la CCPVM pour un montant prévisionnel de 185 000 €**
- **Le FCTVA étendu aux dépenses d'entretien** du patrimoine des collectivités à compter de 2016 : perception en N+1, soit **309 887 €** pour 2017.



1. LA LOI DE FINANCES POUR 2017 ET LA LOI NOTRE

- **Notification d'une attribution de compensation de 3 070 104 € versée par la Communauté de Communes** en compensation de la perte d'une partie des recettes des taxes économiques, des taxes des ménages et des dotations (versées directement à la Communauté de Communes).

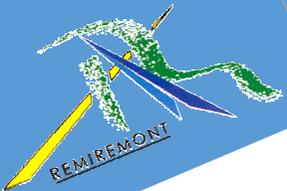
- **Transferts de compétence vers l'intercommunalité :**
 - **Compétence Tourisme** pour une charge de transfert prévisionnelle de **150 000 €** correspondant au déficit de l'équipement transféré (dépenses – recettes) . **Cette dépense est annualisée et devra être reversée chaque année à la Communauté de Communes par la Ville.** Seules les hausses ou les baisses de ce déficit annuel seront mutualisées entre les communes membres.

 - **Réflexion sur l'éventuel transfert du Centre Aquatique :** montant de la charge transférée estimée à **562 344 €** qui serait à reverser chaque année à la Communauté de Communes selon le même principe que la charge de transfert Tourisme.

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



1. LA LOI DE FINANCES POUR 2017 ET LA LOI NOTRE



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

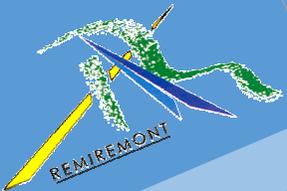
2. RETROSPECTIVE BUDGET PRINCIPAL 2011-2016

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



2. RETROSPECTIVE BUDGET PRINCIPAL 2011-2016 POUR 2017

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



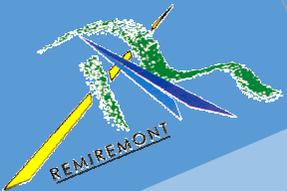
2. RETROSPECTIVE BUDGET PRINCIPAL 2011-2016

Le résultat net, ou disponible, représente l'autofinancement net dégagé par la commune qui pourra contribuer au financement du Budget 2017.

A fin 2016, il s'élève à **2 321 538 €** et semble donc en progression par rapport aux années précédentes (+ 20% entre 2015 et 2016)

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE - 2011 à 2016

	2012	2013	2014	2015	2016
A - Recettes réelles de fonctionnement <i>(ne comprend pas les cessions)</i>	12 783 069	12 326 119	12 199 449	12 338 222	12 015 590
B - Dépenses réelles de fonctionnement <i>(ne comprend pas les TIR ni les frais financiers)</i>	9 795 352	9 944 078	10 108 821	10 920 806	10 637 890
C - EPARGNE de GESTION (A - B) <i>(ou capacité courante de financement)</i>	2 987 716	2 382 041	2 090 629	1 417 416	1 377 700
D - Frais financiers	420 941	419 063	429 827	404 870	379 223
E - EPARGNE BRUTE (C - D) <i>(ou autofinancement brut ou "capacité d'autofinancement")</i>	2 566 775	1 962 979	1 660 802	1 012 545	998 477
F - Remboursement de capital	862 272	842 762	816 932	738 568	758 985
G - EPARGNE NETTE (E - F) <i>(ou épargne disponible)</i>	1 704 504	1 120 217	843 870	273 977	239 492
H - Dépenses d'investissement <i>(comprend les TIR mais pas le remboursement de capital)</i>	3 211 101	2 964 134	4 054 572	4 188 543	1 875 023
I - Recettes d'investissement <i>(comprend les cessions mais pas les emprunts ni le 1068)</i>	1 343 740	1 518 554	812 121	1 122 258	1 642 006
J - BESOIN de FINANCEMENT (H - I)	1 867 360	1 445 579	3 242 451	3 066 285	233 017
K - Emprunt	0	2 285 000	250 000	0	440 000
L - RESULTAT de l'EXERCICE (G + K - J)	-162 856	1 959 638	-2 148 581	-2 792 308	446 475
M - Résultat antérieur	5 087 120	4 924 264	6 883 902	4 735 320	1 943 013
<u>N - FONDS de ROULEMENT FINAL (L + M)</u>	<u>4 924 264</u>	<u>6 883 902</u>	<u>4 735 320</u>	<u>1 943 013</u>	<u>2 389 488</u>
O - Résultat des reports <i>(Excédent - déficit)</i>	-3 181 639	-5 002 044	-3 159 705	-14 732	-67 950
Q - Soit disponible (ou résultat net) (N - O) :	<u>1 742 625</u>	<u>1 881 858</u>	<u>1 575 615</u>	<u>1 928 281</u>	<u>2 321 538</u>



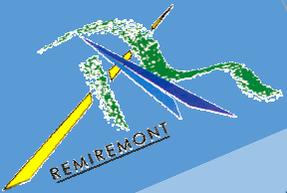
2. RETROSPECTIVE BUDGET PRINCIPAL 2011-2016

Donc, à première vue, le résultat net augmente entre 2014 et 2016 de + 746 000 €, passant de 1 575 615 € à 2 321 539 €

Cependant, depuis 2015, le calcul de nos reports sur N+1 a changé suite au contrôle de la Chambre Régionale des Comptes. Seules les dépenses et recettes engagées contractuellement peuvent être reportées en N+1. Or, la Ville reportait jusqu'à fin 2014 l'ensemble de ses dépenses et de ses recettes non réalisées à la fin de l'exercice.

De ce fait, le déficit de nos reports (dépenses-recettes), depuis 2015, est minoré car l'intégralité de nos dépenses et recettes non réalisées sur l'exercice N ne peuvent être reportées sur l'exercice suivant, entraînant deux conséquences :

- **Augmentation factice de notre résultat net** car toutes les dépenses et recettes inscrites et non réalisées au Budget N sont réinscrites au budget suivant.
- **La mise en avant d'un décalage entre nos dépenses et recettes inscrits** en Budget N et souvent réalisées en N+1, voire en partie en N+2 depuis plusieurs années, faisant apparaître des taux d'exécution budgétaires très bas.



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

2. RETROSPECTIVE BUDGET PRINCIPAL 2011-2016

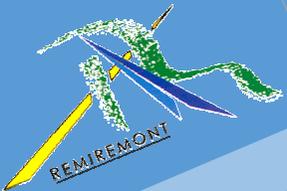
Ainsi à fin 2015, le résultat net de la Ville, s'élevant à 1 928 281 €, **aurait été ramené à 1 253 034 €** si l'ensemble des dépenses et recettes inscrites au Budget 2015 non réalisées d'un montant total de – 675 247 € avaient été reportées au Budget 2016. Elles ont donc fait l'objet d'une réinscription au Budget 2016.

A fin 2016, le résultat net de la Ville, s'élevant à 2 321 539 €, aurait dû être ramené à 399 157 € si l'ensemble des dépenses et recettes inscrites au Budget avaient été réalisées, ou reportées contractuellement en 2017.

Le déficit de ces dépenses et recettes non engagées contractuellement correspondent à des travaux d'investissement non réalisés, et donc à des financements non perçus.

Il est important de souligner que le déficit de ces réinscriptions budgétaires N en N+1 augmente entre 2015 et 2016, passant de 625 247 € à 1 922 382 €.

Cette hausse s'explique par un retard dans le calendrier des travaux en 2016 et par l'importance des travaux budgétés en 2016 et non réalisés comme l'aménagement des alentours de l'Espace du Belvédère (représentant 1 084 000 €) ou le projet de création 8 pistes d'athlétisme au stade de Béchamp (1ère tranche budgétée en 2016 pour 828 000 €).



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

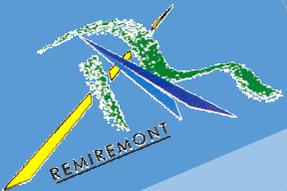
2. RETROSPECTIVE BUDGET PRINCIPAL 2011-2016

Voici donc la représentation de ces résultats nets 2015 et 2016 corrigés avec ceux des exercices antérieurs :

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Q - Soit disponible (ou résultat net)	<u>1 318 561</u>	<u>1 742 625</u>	<u>1 881 858</u>	<u>1 575 615</u>	<u>1 253 034</u>	<u>399 157</u>

Ainsi, le disponible net, soit l'autofinancement net comptable dégagé par la commune, a fortement diminué depuis 2014 de -1 176 458 €. Il s'explique par :

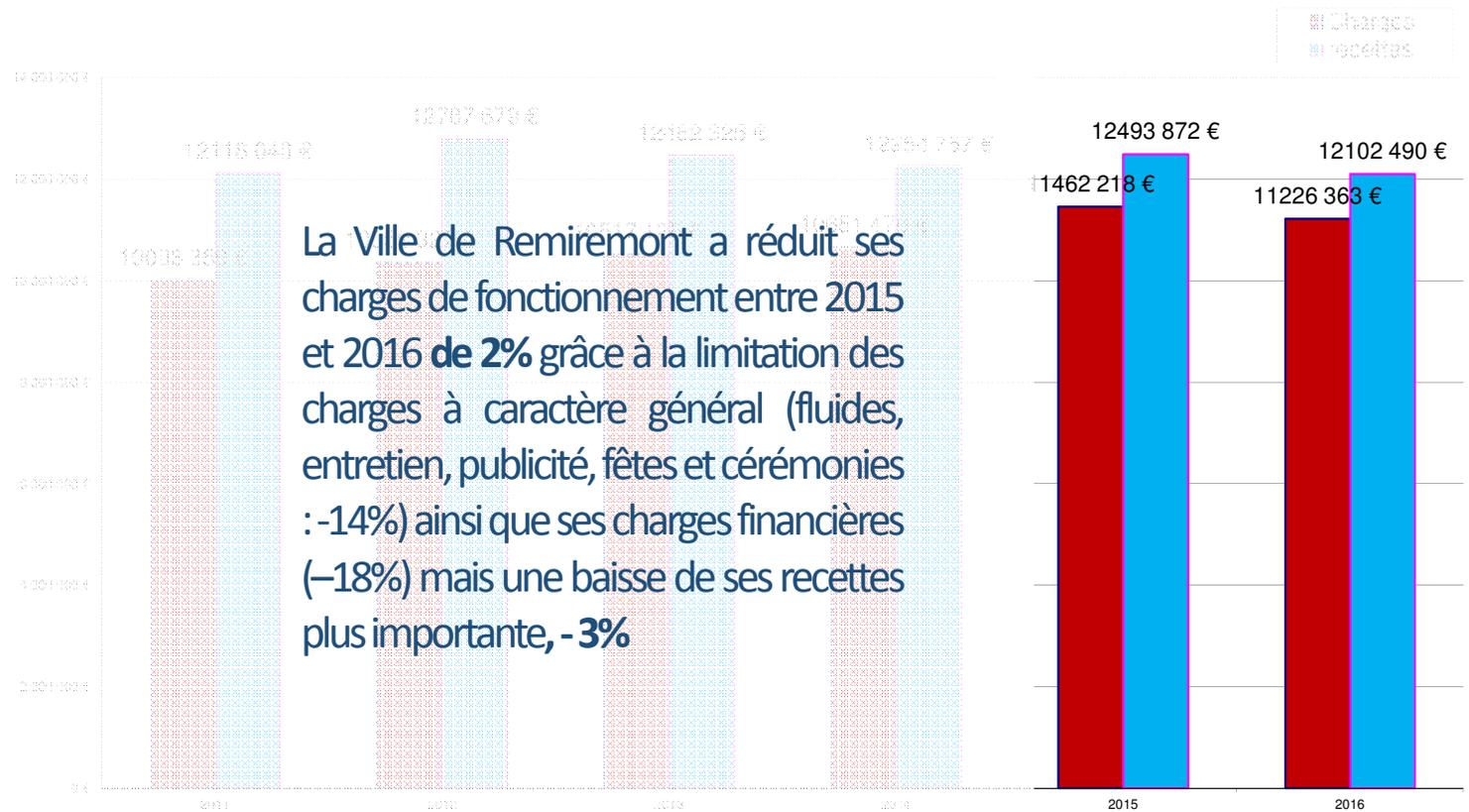
- **Une baisse très importante de nos emprunts.** En 2013, la Ville avait contracté 2 285 000 €. Or, entre 2014 et 2016, la Ville a emprunté 690 000,00 € alors que ses dépenses d'investissement ont continué d'augmenter, passant de 2 964 134,00 € en 2013 à 4 188 543 € en 2015. En 2016, les dépenses d'investissement ont diminué à cause du retard dans le calendrier d'exécution des travaux d'investissements.
- **Une baisse de notre excédent de fonctionnement** liée à l'effet ciseau entre les dépenses de fonctionnement qui augmentent (+1 821 674 € entre 2011 et 2016) et les recettes de fonctionnement qui baissent (suite à la diminution des dotations versées par l'Etat depuis 2014 pour aide au remboursement du déficit de l'Etat, ce qui représente 531 000 € entre 2014 et 2016)



DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2017

2. RETROSPECTIVE BUDGET PRINCIPAL 2011-2016

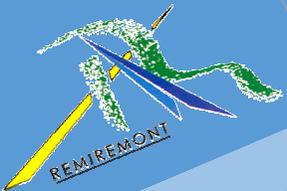
Evolution des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement



Depuis 2011, les dépenses réelles de fonctionnement augmentent (+12% en 5 ans) alors que les recettes réelles de fonctionnement sont en légère baisse malgré les diminutions de dotations de l'Etat (soit 531 000 € cumulés depuis 2014 pour contribution au remboursement du déficit de l'Etat) grâce à des recettes exceptionnelles (remboursement de litiges pour malfaçons au Centre Aquatique en 2015 et 2016).

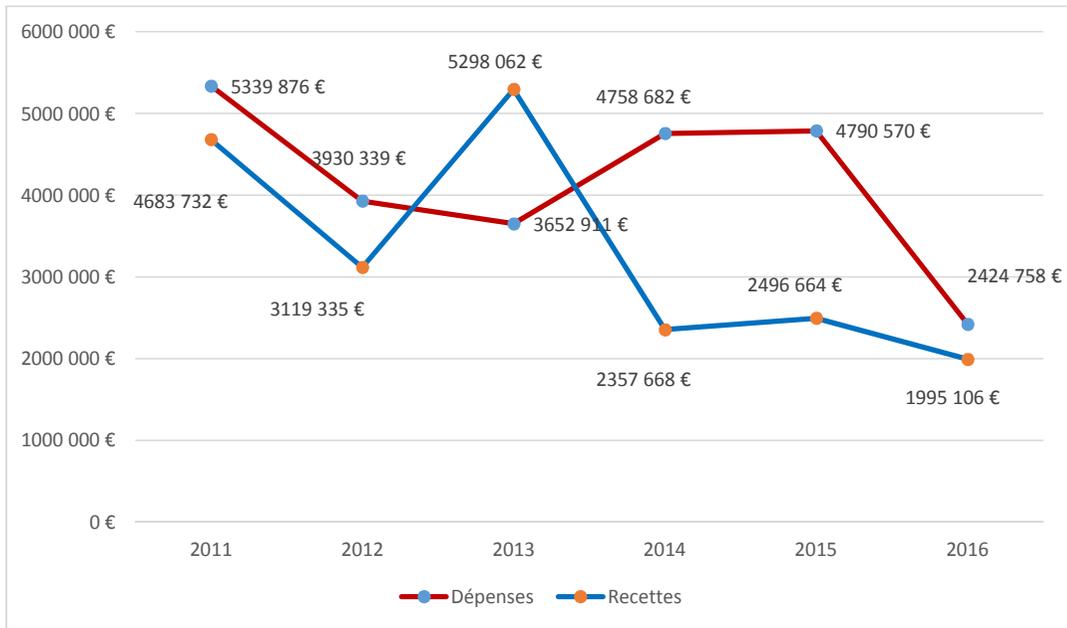
La Ville de Remiremont a réduit ses charges de fonctionnement entre 2015 et 2016 **de 2%** grâce à la limitation des charges à caractère général (fluides, entretien, publicité, fêtes et cérémonies : -14%) ainsi que ses charges financières (-18%) mais une baisse de ses recettes plus importante, **-3%**

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2017



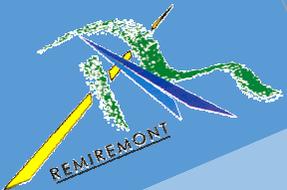
2. RETROSPECTIVE BUDGET PRINCIPAL 2011-2016

Evolution des dépenses et recettes réelles d'investissement entre 2011 et 2016



Les dépenses réelles d'investissement ont fortement augmenté de + 1 137 659 € entre 2013 et 2015, mais on observe une baisse en 2016 due à un retard dans le calendrier des travaux.

En parallèle, les recettes réelles d'investissement ont fortement diminué sur la même période, soit - 2 801 398 € car la Ville a privilégié l'autofinancement de ses dépenses d'équipement sans faire appel de façon prononcée à l'emprunt (à peine 690 000 € entre 2014 et 2016).



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

2. RETROSPECTIVE BUDGET PRINCIPAL 2011-2016

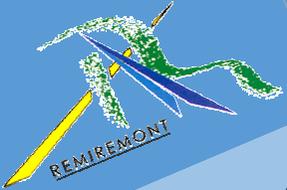
Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2016

LIBELLE	MONTANT GLOBAL
Restructuration de l'Espace du Belvédère	1 340 952,18 €
Travaux d'Amélioration dans les logements communaux	74 609,11 €
Travaux d'Aménagement Rue du Lit d'Eau	431 540,04 €
Travaux d'Amélioration du Patrimoine 2015	148 947,65 €
Travaux Rue du Rang Sénéchal	330 898,80 €
Travaux de Jointements et de nettoyage des dalles	74 894,40 €
Travaux dans les équipements sportifs 2015	88 288,70 €
Acquisition Matériel Informatique 2016	38 370,00 €
TOTAL	2 528 500,88 €

Les principales dépenses d'investissement démarrées en 2016

LIBELLE	MONTANT GLOBAL
Acquisition bornes radio	84 000,00 €
Logiciel Pôle Jeunesse	38 641,00 €
Eclairage Public 2016	77 518,00 €
Entretien chemins communaux 2016	37 083,00 €
Mission maîtrise d'œuvre Travaux Musée Friry	36 900,00 €
Mission maîtrise d'œuvre ERP	198 000,00 €
Acquisitions Véhicules	64 825,28 €
TOTAL	536 967,28 €

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



2. RETROSPECTIVE BUDGET PRINCIPAL 2011-2016

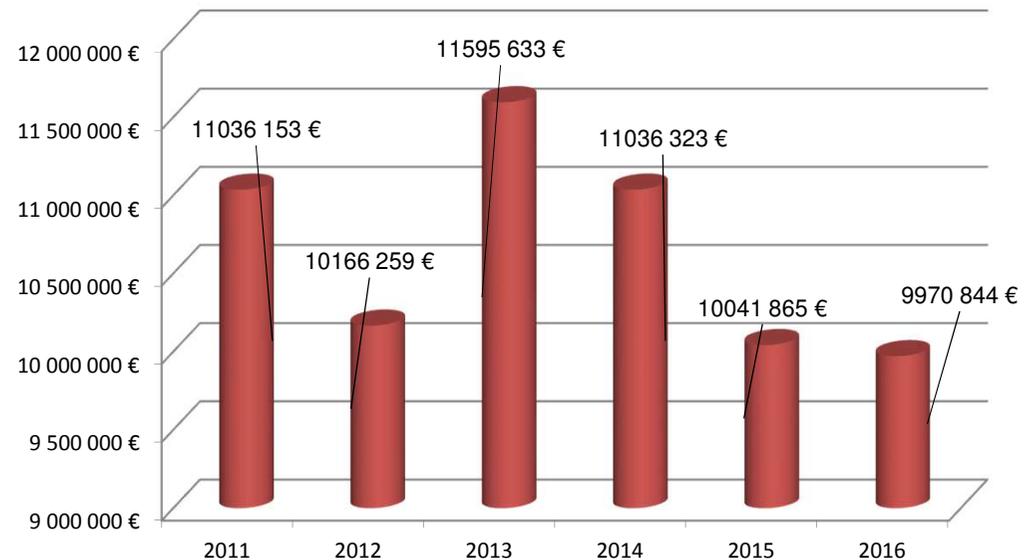
Evolution de l'en-cours de la dette au 31/12 entre 2011 et 2016

L'en-cours de la dette a fortement diminué entre 2013 et 2016 de – 1 624 789 € suite principalement à la baisse des souscriptions d'emprunts par la commune.

L'annuité de la dette atteint 1 143 534,09 € au 31 décembre.

Elle est bien en deçà du plafond que s'était fixé l'ancienne municipalité (1 300 000 euros).

Le taux d'endettement a fortement diminué entre 2011 et 2016, passant de 0,91 à 0,82.

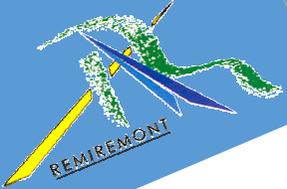


DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



2. RETROSPECTIVE BUDGET PRINCIPAL 2011-2016

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



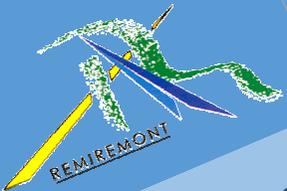
3. IMPACT DE LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



3. IMPACT DE LA BAISSE DES DOTATIONS DE L'ETAT

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



3. IMPACT DE LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT

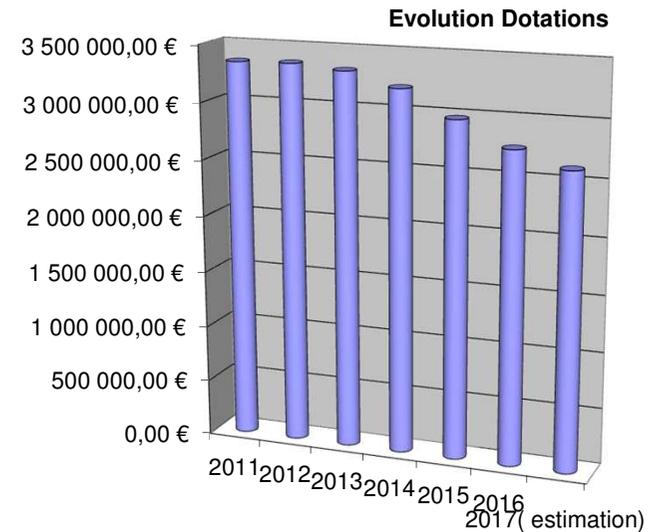
Les dotations de l'Etat baissent fortement depuis 2014 essentiellement à cause de la contribution de la commune au déficit de l'Etat.

Cette diminution impacte les recettes de fonctionnement

Cette contribution s'élève au total entre 2014 et 2017 à 647 353 €

EVOLUTION DES DOTATIONS

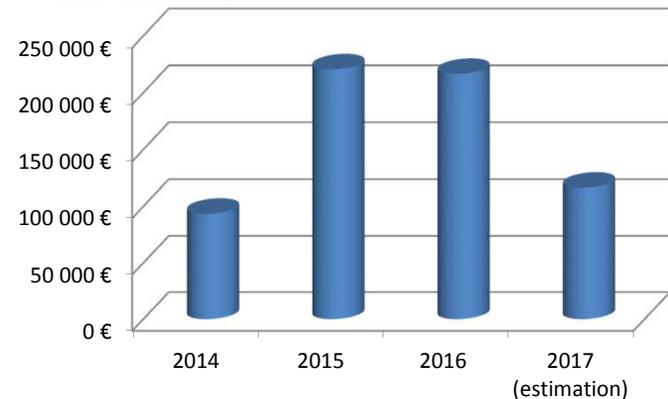
Année	Montant
2011	3 346 598,00 €
2012	3 356 752,00 €
2013	3 318 590,00 €
2014	3 199 429,00 €
2015	2 970 605,00 €
2016	2 753 994,00 €
2017(estimation)	2 614 953,00 €



EFFORTS DEMANDES A LA VILLE

2014	93 603 €
2015	220 603 €
2016	216 611 €
2017 (estimation)	116 536 €
TOTAL	647 353 €

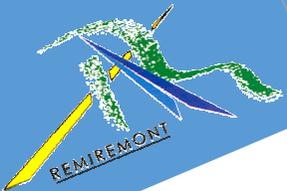
Montants contribution au déficit de l'Etat



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



3. IMPACT DE LA BAISSE DES DOTATIONS DE L'ETAT



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

4. ZOOM SUR LES DEPENSES DE PERSONNEL

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



4. ZOOM SUR LES DEPENSES DE PERSONNEL



4. ZOOM SUR LES DEPENSES DE PERSONNEL

Evolution des charges de personnel

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (prévisionnel)	2017
Réalisations	5 385 058 €	5 538 564 €	5 628 739 €	5 849 393 €	6 246 784 €	6 435 447 €	6 839 194 €

Le budget prévisionnel 2017(6 839 194 €) est un budget en hausse par rapport au budget prévisionnel 2016 (6 595 383 €) de 243 811 € , soit 3,70 % suite à :

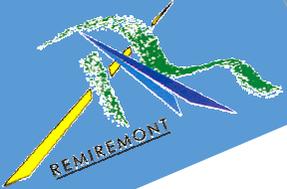
- L'intégration des salariés de l'Office de Tourisme (+ 103 380,00 €) et de l'Association des Usagers du Centre Social (+ 26 875,00 €)
- Les mesures découlant du Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (+ 48 611 €)
- Les mesures catégorielles et indiciaires (+ 46 847 €)
- Le recrutement d'un collaborateur de cabinet (+44 238 €)
- Le tuilage des agents quittant la collectivité (+ 14 248 €)
- Le non remplacement d'agents (-45 294 €)

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



4. ZOOM SUR LES DEPENSES DE PERSONNEL

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

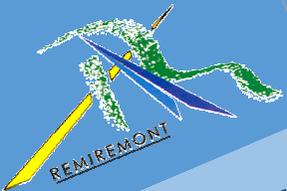


5. FISCALITE ET ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



5. FISCALITE ET ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

5. FISCALITE ET ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

Rappel des taux en vigueur à fin 2016 :

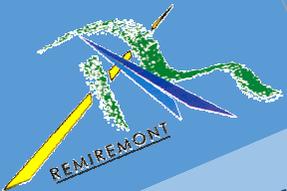
Taxe Habitation : 29,33%

Taxe Foncier Bâti : 23,56 %

Taxe Foncier Non Bâti : 50,33 %

A partir de 2017, le versement des taxes économiques (CVAE, TASCOM, IFER et CFE) et de l'ancienne part départementale de la taxe d'habitation versée à la Ville (suite à la suppression de la taxe professionnelle en 2011), seront perçues directement par la Communauté de Communes, puis reversées à la Ville sous forme d'une attribution de compensation.

Elle permet de maintenir les équilibres budgétaires des communes membres et de leur EPCI lorsqu'il y a transfert de compétences et de charges dans le cadre de la fiscalité professionnelle unique.



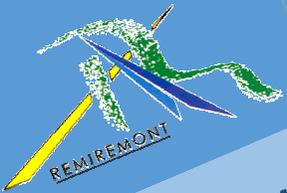
DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

5. FISCALITE ET ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

La Ville percevra en 2017 une attribution de compensation prévisionnelle de 3 070 104,00 €

LIBELLE	MONTANT
CVAE	416 974,00 €
TASCOM	214 057,00 €
Taxe additionnelle TH	2 747,00 €
IFER	49 199,00 €
CFE	510 866,00 €
Dotation interco compensation part salariale	782 969,00 €
Transfert part TH départemental	1 071 524,00 €
Compensation réduction fraction recettes	21 768,00 €
TOTAL	3 070 104,00 €

A titre indicatif, les dotations intercommunales de compensation, pour **782 969,00 €** et la compensation réduction fraction recettes pour **21 768,00 €** versées dans cette AC seront déduites sur la DGF pour compensation



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

5. FISCALITE ET ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

- Sur cette recette de 3 070 104,00 € seront défalquées au mois de septembre 2017 (sur versement des 12èmes), **les charges de transfert de la compétence tourisme à la CC pour un montant prévisionnel de 150 000,00 €.**

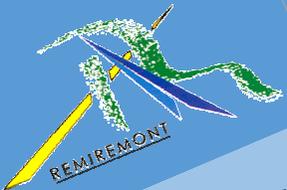
- Cette charge de transfert est calculée sur le déficit net de la partie tourisme selon un coût moyen annualisé qui tient compte des recettes . Elle sera soumise à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en juin prochain.

Chaque année, la Ville devra reverser une charge de transfert réévaluée en fonction de l'indice des prix hors tabac) . Si le déficit est en hausse ou en baisse l'année suivante (soit à partir de 2018), seuls les montants éventuels de hausse ou de baisse seront mutualisés entre toutes les communes membres, et la Ville supportera seule la charge de transfert annuelle.

- La TH « départementale » correspond aux recettes supplémentaires perçues par les communes depuis 2011 suite à la suppression de la taxe professionnelle. Ainsi, en 2011, suite à l'augmentation des recettes de TH, le taux était passé de 17,85 % à 29,33%

Du fait qu'à partir de 2017, cette TH départementale d'un montant de 1 071 524,00 € sera versée à la Ville via l'attribution de compensation versée par la CC, ce montant sera déduit pour compensation sur la recette de taxe d'habitation communale.

Ainsi, le taux de vote de la TH pour Remiremont devra être ramené à son taux initial de 2010, soit 17,85 % . Cela ne générera pas d'augmentation ni de baisse pour les contribuables romarimontains en 2017



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

5. FISCALITE ET ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

Il est donc à noter qu'à compter de 2017, les taux des ménages de la Ville (s'ils sont maintenus) seraient :

Taux de Taxe habitation	17,85 %
Taxe Foncier Bâti	23,56 %
Taxe Foncier Non Bâti	50,33 %

En parallèle, la Communauté de Communes va voter en 2017 ses taux communautaires incluant l'ancienne part de Taxe d'habitation départementale versée aux communes membres ainsi que leurs recettes de Cotisations Foncières des Entreprises :

- Taux communautaires dont les valeurs ne sont pas votées pour le moment :
 - ✓ **Taux de Taxe d'Habitation**
 - ✓ **Taux de Cotisation Foncière des Entreprises**
 - ✓ **Taux de Taxe Foncier Bâti**
 - ✓ **Taux de Taxe Foncier Non Bâti.**

A titre indicatif, dans un souci de lissage de ces taux communautaires (harmonisation entre les communes-membres, un nivelage va être fait par la Communauté de Communes sur les 4 années à venir.

Il impactera donc ces taux.

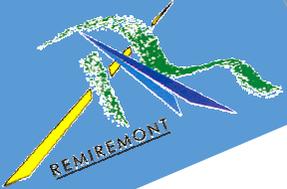
Selon l'étude faite par un cabinet pour la Communauté de Communes, les taux des taxes communautaires des romarimontains risquent d'augmenter de 3% sur 4 ans (prévisionnel), et donc leurs impôts également.

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



5. FISCALITE ET ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

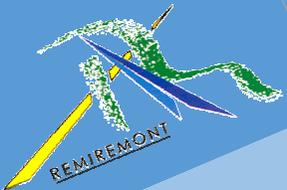


6. LES OBJECTIFS DE LA MUNICIPALITE

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



9. LES OBJECTIFS DE LA MUNICIPALITE POUR 2017



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

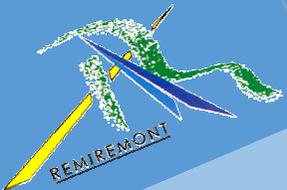
6. LES OBJECTIFS DE LA MUNICIPALITE

De ce qui précède, il ressort la nécessité en 2017 de réduire nos dépenses de fonctionnement et d'investissement, et de trouver de nouvelles recettes afin d'améliorer notre autofinancement à fin 2017 par :

- La recherche d'économies de fonctionnement :
 - Maîtrise des dépenses de personnel

 - Renforcement de la coopération intercommunale :
 - ✓ Constituer des groupements d'achats,
 - ✓ Mutualiser les services support et les locaux
 - ✓ Réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments, sur l'éclairage public...
 - ✓ Privilégier des travaux sur les bâtiments locatifs pour rendre plus attractifs

- La diminution des dépenses d'investissement tout en limitant le recours à l'emprunt



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

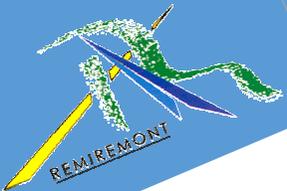
6. LES OBJECTIFS DE LA MUNICIPALITE

- L'optimisation de la recherche de subventions pour financer chaque projet
- Le travail en pluri-annualité avec des Autorisations de Programmes/Crédits de paiement (mise en place effective en 2018)
- La diversification des moyens de paiement proposés au usagers : prélèvement, élargissement du paiement en ligne par carte bancaire
- L'harmonisation de l'ensemble des tarifs de location des salles de la Ville pour les rendre plus attractives suite à la reprise du Palais des Congrès et du Centre d'Hébergement
- Le développement de la compétence animation reprise par la Ville au 01/01/17 en travaillant sur les manifestations à proposer.

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



9. LES OBJECTIFS DE LA MUNICIPALITE POUR 2017



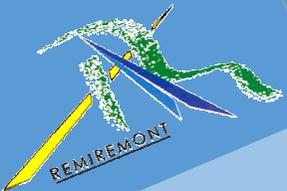
DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

7. LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



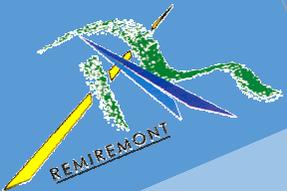
7. LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES



7. LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Il est avant tout primordial de reconstituer l'autofinancement de la commune.

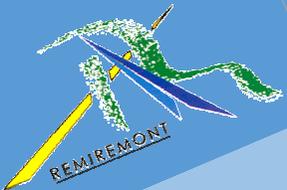
- Dépenses de fonctionnement : -1,5 % entre 2016 et 2017
 - ✓ Baisse de – 1 % des charges à caractère général
 - ✓ Evolution mesurée des charges de personnel (+ 3,70%)
 - ✓ Baisse de l'enveloppe budgétaire apportée par la Ville au tissu associatif en s'axant davantage sur l'octroi de subventions exceptionnelles dans le cadre d'événements plutôt que sur des subventions de fonctionnement (- 24% entre 2016 et 2017, soit – 115 742 €).
 - ✓ Baisse des subventions aux établissements publics :
 - Subvention de 210 700 € versée au CCAS (contre 310 578 € en 2016)
 - Suppression de la subvention de 285 000,00 € versée à l'ex-Office de Tourisme communal suite à sa dissolution au 31/12/16
 - ✓ Transfert de charges de 150 000,00 € liés à la reprise de la compétence Tourisme par l'intercommunalité



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

7. LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

- Recettes de fonctionnement : + 1% entre 2016 en 2017
 - ✓ Maintien des taux d'imposition
 - ✓ Augmentation modérée des tarifs et redevances municipaux (+2%) limitée à l'inflation
 - ✓ Perte de 116 536 € de dotation globale de fonctionnement
 - ✓ Perception de l'attribution de compensation de la Communauté de Communes de 3 070 104,00 €



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

7. LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

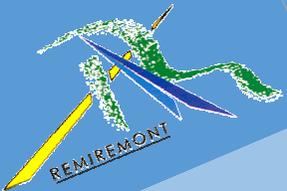
➤ Dépenses d'investissement: - 30 % entre 2016 et 2017

Il faut donc revoir pour le budget 2017 les travaux à inscrire pour minorer la section d'investissement et la rendre réaliste en terme de réalisation.

Du fait que les travaux annuels habituels 2016 n'ont pas été réalisés en 2016 comme les travaux de voirie, d'éclairage public, d'amélioration du patrimoine (suite au retard dans le calendrier des travaux 2016), **il est nécessaire de les budgéter en 2017 et n'inscrire les mêmes dits programmes de travaux concernant l'année 2017 qu'en 2018.**

Cela va permettre de :

- **Rattraper le retard dans le calendrier de programmation des travaux 2016-2017**
- **S'assurer que les dépenses d'investissement budgétées en 2017 seront réalisées**
- **Minimiser les réinscriptions budgétaires 2017 sur 2018**
- **Améliorer l'autofinancement de la commune**



7. LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

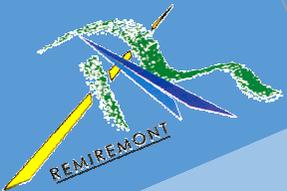
➤ Dépenses d'investissement: - 30 % entre 2016 et 2017

• Principaux travaux envisagés :

✓ Travaux de voirie 2016	202 000 €
✓ Travaux éclairage public 2015	120 000 €
✓ Travaux dans les équipements sportifs 2016	210 000 €
✓ Mise en place City Stade	224 156 €
✓ Amélioration patrimoine 2016	503 400 €
✓ Travaux voirie Fbg du Val d'Ajol	250 000 €
✓ Mise en accessibilité ERP	817 400 €
✓ Travaux de voirie 2017	195 000 €
✓ Petit Manège du Centre Hippique	410 000 €

Les projets comme l'agrandissement du Musée Friry et l'aménagement des alentours de l'Espace du Belvédère seront réinscrits au Budget 2018. Leur réalisation ne pourra pas se faire en 2017 (temps nécessaire à la passation des marchés).

Le projet concernant le stade de Béchamp et ses pistes sera réétudié en 2017.

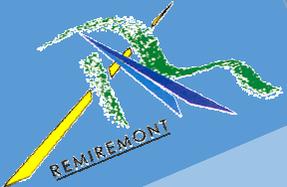


7. LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

➤ Dépenses d'investissement: - 30 % entre 2016 et 2017

Afin d'optimiser les ressources de la Ville dans la mise en place d'actions futures, la commune va se doter :

- De matériels et outillages techniques pour **844 174 €** contre 802 163,13 € en 2016. Il s'agit principalement de :
 - ✓ Remplacement de matériels (ponçeuse, plaqueuse, mini-pelle)
 - ✓ Achat de véhicules
 - ✓ Achat de signalisations
- De nouveaux logiciels pour **80 810,38 €** contre 84 856 € en 2016.



7. LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

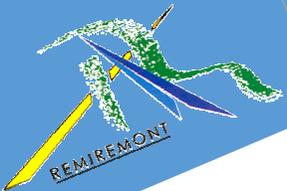
➤ Recettes d'investissement: - 37 % entre 2016 et 2017

- ✓ **Un recours à l'emprunt limité mais nécessaire** pour ne pas recourir à l'autofinancement
- ✓ **Recherche active de subventions** (notamment pour l'agrandissement du musée Friry et les travaux d'accessibilité dans les ERP) : Dotations Equipements des Territoires ruraux, Fonds de soutien à l'investissement reconduit par l'Etat en 2017, les subventions européennes et départementales....
- ✓ **Des cessions pour un montant total de 205 000 €** (remplacement véhicules, matériels, et vente du 9 rue de la Franche Pierre pour 185 000 €)
- ✓ **Recherche de nouvelles ventes de bâtiments inexploités en 2017** comme l'appartement sis Résidence l'Empereur légué à la Ville en 2016. Gain : **60 000 €**

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



7. LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES



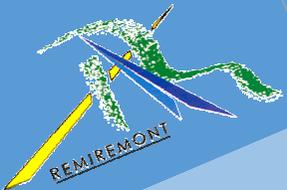
DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

8. LES BUDGETS ANNEXES

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

8. LES BUDGETS ANNEXES





DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

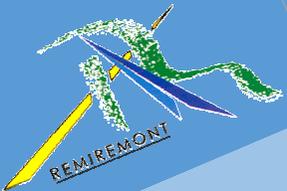
8. LES BUDGETS ANNEXES

SERVICE DE L'EAU

Le résultat net, à fin 2016, s'élève à **251 024,54 €**

Après application du coefficient de révision annuel (**1,0197 en 2017** contre 1,0220 en 2016) sur le prix de l'eau (**0,8370 €/m³**) figurant au contrat, celui-ci s'établira à **0.8535 €/m³** contre 0.8554 €/m³ en 2016.

Je vous proposerai d'appliquer ce coefficient à la surtaxe qui passerait alors de 0.1963 €/m³ à **0.1959 €/m³**.



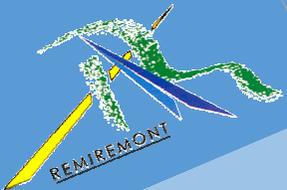
DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

8. LES BUDGETS ANNEXES

SERVICE DE L'EAU

Principaux nouveaux travaux pouvant être inscrits au budget 2017:

- | | |
|--|-----------|
| ▪ Travaux de voirie 2017 : | 21 000 € |
| ▪ Travaux Ruelle des 4 Nations : | 50 000 € |
| ▪ Renouvellement de conduites fuyardes : | 50 000 € |
| ▪ Amélioration de la protection incendie : | 100 000 € |
| ▪ Travaux Impasse du Rond Pot : | 50 000 € |



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

8. LES BUDGETS ANNEXES

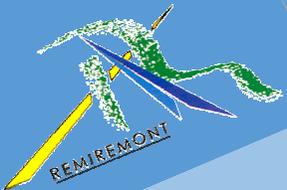
SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le résultat net, à fin 2016, s'élève à **598 145,18 €**.

Je vous propose de maintenir la taxe d'assainissement appliquée aux usagers romarimontains, soit **0,9644 € / m³**.

Principaux nouveaux travaux pouvant être inscrits au budget 2017 :

- | | |
|---|-----------|
| ▪ Travaux de voirie 2017 : | 12 000 € |
| ▪ Travaux Faubourg du Val d'Ajol : | 150 000 € |
| ▪ Gainage Faubourg d'Alsace : | 200 000 € |
| ▪ Levés topographiques des réseaux : | 50 000 € |
| ▪ Réfection dalot rue Général Leclerc : | 50 000 € |



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

8. LES BUDGETS ANNEXES

BUDGET FORET

Le résultat net, à fin 2016, s'élève à **241 564,60 €**.

Le montant du programme annuel de travaux de l'O.N.F. 2017 s'élève à **116 625,20 €**, réparti pour :

- **19 470,00 € en section d'investissement,**
- **97 155,20 € en section de fonctionnement.**

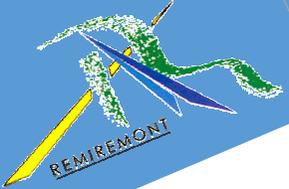
Le produit des ventes de bois est évalué par l'ONF à **350 000 €**.

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



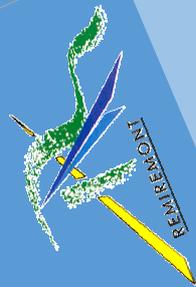
8. LES BUDGETS ANNEXES

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

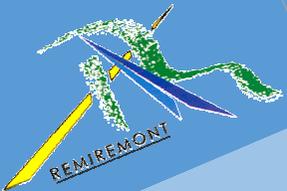


9. CONCLUSION

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



9. CONCLUSION

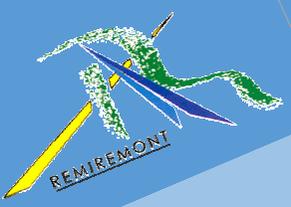


DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2017

9. CONCLUSION

Comme vous avez pu le constater, ce rapport d'orientations budgétaires 2017 est très exhaustif car il permet de mettre en avant :

- Une dégradation de notre autofinancement due :
 - à une baisse très importante des emprunts malgré une augmentation des dépenses d'investissement,
 - à une baisse de l'excédent de fonctionnement liée à l'effet ciseau entre les dépenses de fonctionnement qui augmentent et les recettes de fonctionnement qui diminuent.



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

9. CONCLUSION

Il permet également d'insister sur :

- **La nécessité de se baser sur ce bilan pour définir nos grandes orientations budgétaires 2017, et améliorer l'autofinancement de la commune en s'axant sur :**
 - La réduction de nos dépenses de fonctionnement
 - Le développement de nouvelles recettes de fonctionnement avec l'optimisation de nos locations et des animations portées par la Ville
 - La diminution nécessaire des dépenses d'investissement en priorisant l'inscription des travaux 2016 non réalisés à ce jour au budget 2017
 - La recherche active de nouveaux financements et un recours à l'emprunt maîtrisé afin d'augmenter les recettes d'investissement.
 - La maîtrise de la fiscalité des ménages

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017



9. CONCLUSION



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2017

DEBAT